

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize avril à 18h00, le Conseil Municipal de VARS SUR ROSEIX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme Christine CORCORAL.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2018

Secrétaire de la séance : Pascal LIVET

Présents : Christine CORCORAL, Cédric BOURDU, Jacqueline MAITRE, Pascal LIVET, Franck BONNELYE, Laurence DELARUE-CONSTANTIN, Claude LACHEZE, Francis LACOMBE, Marie-Danielle MACHUT, Jean-Charles VIAL.

Absents : Alain FREJUS

Procuration : d'Alain FREJUS à Laurence DELARUE-CONSTANTIN.

Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2018

N°2018-09 : BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DRESSÉ PAR MME ROUCHETTE, RECEVEUR

Le Conseil Municipal de VARS SUR ROSEIX :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance des chiffres et des résultats.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

POUR : 11

CONTRE : /

ABSTENTION : /

N°2018-10 : BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Cédric BOURDU délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Mme Christine CORCORAL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
BUDGET PRINCIPAL :						
Résultats reportés		10882.89	77883.35		77883.35	10882.89
Opérations de l'exercice	245133.98	277600.96	119924.68	189499.31	365058.66	467100.27
TOTAUX	245133.98	288483.85	197808.03	189499.31	442942.01	477983.16
Résultats de clôture		43349.87	8308.72			35041.15
Restes à réaliser			54296.97	21956.08	54296.97	21956.08
TOTAUX CUMULES	245133.98	288483.85	252105.00	211455.39	497238.98	499939.24
RESULTATS DEFINITIFS		43349.87	40649.61			2700.26

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Cédric BOURDU, Jacqueline MAITRE, Pascal LIVET, Franck BONNELYE, Laurence DELARUE-CONSTANTIN (procuration d'Alain FREJUS), Claude LACHEZE, Francis LACOMBE, Marie-Danielle MACHUT, Jean-Charles VIAL.

POUR : 10

CONTRE : /

ABSTENTION : /

N°2018-11 :

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	10882.89
Résultat d'investissement antérieur reporté	-77883.35

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2017

Résultat de l'exercice	69574.63
Résultats antérieurs	-77883.35
Solde d'exécution cumulé	-8308.72

Restes à réaliser au 31 décembre 2017

Dépenses	54296.97
Recettes	21956.08
Solde des restes à réaliser	-32340.89

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-8308.72
Rappel du solde des restes à réaliser	-32340.89
Besoin de financement de l'investissement	40649.61

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	32466.98
Résultat antérieur	10882.89
Total à affecter	43349.87

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	40649.61
2) Affectation complémentaire en réserves	0.00
3) Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	2700.26
POUR : 11	CONTRE : /
	ABSTENTION : /

N°2018-12 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- * **DÉCIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition,**
- * **FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 suivants :**

Taxe d'habitation :	12.41
Taxe foncière (bâti) :	19.72
Taxe foncière (non-bâti) :	107.93

POUR : 11 **CONTRE : /** **ABSTENTION : /**

N°2018-13 : BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif de l'année 2018 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent à 250714.00 € et les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent à 128867.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire :

- * **APPROUVE le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2018.**

POUR : 10 **CONTRE : 1** **ABSTENTION : /**

Jean-Charles VIAL

N°2018-14 : FIXATION DE LA DURÉE D'AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT VERSÉE A LA FDEE 19 POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vu les articles L 2321-2 27°, 28° et R 2321-1 du Code général des collectivités territoriales, CONSIDÉRANT les travaux réalisés par la FDEE19 dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'éclairage public,

CONSIDÉRANT que la quote-part de la commune à ces travaux constitue une subvention d'équipement au bénéfice de la FDEE19 (8275.00€) et que, par conséquent, l'amortissement de cette subvention est obligatoire (article L 2321-2-28° du CGCT),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- FIXE la durée d'amortissement de ces travaux d'extension d'éclairage public réalisés par la FDEE19 sur 8 ans

POUR : 11 **CONTRE : /** **ABSTENTION : /**

Affiché en Mairie le 16 avril 2018